

## Annexe 11

# **Programme de langues, littératures et cultures étrangères et régionales - tahitien de terminale générale**

---

## Sommaire

### **Préambule commun aux enseignements de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères et régionales**

Principes et objectifs

Les thématiques

Approches didactiques et pédagogiques

Activités langagières

Les compétences linguistiques

### **Introduction générale du programme de la classe terminale**

### **Programme limitatif**

### **Préambule spécifique à l'enseignement de spécialité de tahitien**

**Thématique « Formes et fonctions de la parole »**

**Thématique « Corps et rapport au monde »**

**Thématique « Identité, altérité »**

### **Références**

## Préambule commun aux enseignements de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères et régionales

### Principes et objectifs

- **Explorer la langue, la littérature et la culture de manière approfondie**

Les principes et objectifs fondamentaux du programme sont communs aux quatre langues vivantes étrangères susceptibles de proposer l'enseignement de spécialité (allemand, anglais, espagnol et italien) et aux sept langues vivantes régionales (basque, breton, catalan, corse, créole, occitan-langue d'oc, tahitien) inscrites au programme de l'agrégation des langues de France. Cet enseignement s'inscrit dans la continuité du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et doit préparer les élèves aux attentes de l'enseignement supérieur, en approfondissant les savoirs et les méthodes, en construisant des repères solides, en les initiant à l'autonomie, au travail de recherche et au développement du sens critique. Il s'affirme en pleine cohérence avec les programmes d'enseignement qui le précèdent et l'enseignement de tronc commun : ceux de la classe de seconde mais aussi ceux du collège, dont l'ambition culturelle est étroitement associée aux objectifs linguistiques.

L'enseignement de spécialité prépare à l'enseignement supérieur sans être universitaire : il prépare aux contenus et aux méthodes de celui-ci, mais les adapte à un public de lycéens. Il s'adresse aux futurs spécialistes mais pas à eux seuls. Il convient, dans sa mise en œuvre, d'offrir suffisamment d'espace de différenciation pour permettre à chaque élève de progresser.

L'enseignement de spécialité en classe terminale concerne les élèves ayant confirmé ce choix parmi les trois spécialités suivies en classe de première. À ce titre, dans le cadre des six heures hebdomadaires et dans une logique d'exigence disciplinaire et de préparation à l'enseignement supérieur, les élèves sont amenés à approfondir leurs connaissances et à développer un solide niveau de compétences.

Les objectifs et principes du programme de spécialité concernent la classe de première et la classe terminale. Ce programme vise une exploration approfondie et une mise en perspective des langues, littératures et cultures des aires linguistiques considérées ainsi qu'un enrichissement de la compréhension par les élèves de leur rapport aux autres et de leurs représentations du monde. Il a également pour objectif de favoriser une connaissance fine des langues et cultures concernées dans leur rapport à l'Histoire et de permettre une plus grande ouverture dans un espace européen et international élargi ainsi que de préparer les élèves à la mobilité. Il doit être pour les élèves l'occasion d'établir des relations de comparaison, de rapprochement et de contraste.

Cet enseignement cherche à augmenter l'exposition des élèves à la langue étudiée afin qu'ils parviennent progressivement à une maîtrise assurée de la langue et à une compréhension de la culture associée.

Le travail *de* la langue et *sur* la langue, effectué en situation et intégré aux diverses activités, est au cœur de cet enseignement. Il est envisagé dans son articulation avec l'étude des objets littéraires et culturels concernés. La langue écrite et orale est travaillée sous tous ses aspects (phonologie, lexique, grammaire) et dans toutes les activités langagières, (réception, production et interaction), afin que les élèves soient entraînés à communiquer et puissent approfondir et nuancer leurs connaissances et leurs compétences. Une initiation ponctuelle à la traduction en cohérence avec les enseignements est par ailleurs à même d'éclairer l'approche contrastive des systèmes linguistiques.

Les langues régionales, pour ce qui les concerne, entretiennent une relation étroite avec le français et des relations spécifiques avec les langues étrangères. Le programme dédié à

l'enseignement de spécialité des langues, littératures et cultures régionales permet également une mise en lien de chaque langue régionale avec les langues de l'héritage : les langues et cultures de l'Antiquité sont systématiquement convoquées afin de mettre les savoirs en perspective et de contribuer à la formation humaniste dispensée au lycée.

De manière générale, l'enseignement de spécialité se conçoit comme un espace de travail et de réflexion permettant aux élèves de mieux maîtriser la langue, de faciliter le passage aisé de l'oral à l'écrit et de l'écrit à l'oral, d'un registre à l'autre, d'une langue à une autre par un travail régulier et méthodique sur le repérage des marqueurs culturels, la prononciation et l'écriture.

Cet enseignement est un lieu d'approfondissement et d'élargissement des connaissances et des savoirs selon une perspective historique porteuse de sens et de nature à doter les élèves de repères forts et structurants inscrits dans la chronologie de l'histoire littéraire et culturelle. Il vise aussi à développer chez les élèves la connaissance précise d'éléments majeurs de la culture considérée. C'est dans le travail d'appropriation des contenus que cet enseignement participe à la transmission et à la valorisation d'un riche patrimoine linguistique et culturel.

Comme tous les enseignements, cette spécialité contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Elle permet à chacun de faire évoluer sa pensée, jusqu'à la remettre en cause si nécessaire, pour accéder progressivement à la vérité par la preuve. Elle prend un relief particulier pour ceux qui choisiront de préparer l'épreuve orale terminale du baccalauréat en l'adossant à cet enseignement de spécialité.

- **Développer le goût de lire**

L'enseignement de spécialité vise à favoriser le goût de lire en langue étrangère et régionale des œuvres dans leur intégralité de manière progressive et guidée et à proposer ainsi une entrée dans les imaginaires propres à chaque langue.

Outre les œuvres du programme limitatif, la lecture d'œuvres intégrales est recommandée et s'accompagne de la lecture d'extraits significatifs d'autres œuvres permettant de découvrir des auteurs et des courants littéraires majeurs représentatifs de l'aire culturelle et linguistique étudiée. Des textes contemporains et faciles d'accès, qu'il s'agisse d'œuvres intégrales ou d'extraits, peuvent dans ce cadre être proposés à côté de textes classiques qui constituent des références importantes. Tous les genres littéraires trouvent leur place dans ce nouvel enseignement de spécialité : théâtre, poésie ou prose dans les différentes formes qu'elle peut prendre (roman, nouvelle, conte, journal, autobiographie, écrits scientifiques, etc.).

## Les thématiques

Les contenus culturels et littéraires sont déclinés en cinq thématiques (deux pour la classe de première, trois pour la classe terminale), elles-mêmes subdivisées en axes d'étude selon les spécificités propres à chaque langue. Ces axes, ni limitatifs ni exhaustifs, ne constituent pas un catalogue de prescriptions juxtaposées : ils ont pour fonction d'aider les professeurs à élaborer des progressions pédagogiques adaptées à la diversité des niveaux et des besoins des élèves.

Pour chacune des cinq thématiques, un descriptif permet d'explicitier les contenus proposés à l'analyse et d'orienter la réflexion dans chaque langue concernée. À ce descriptif est associé un programme de lectures pour chacune des langues et chacun des niveaux du cycle terminal.

Les thématiques proposées dans les différentes langues permettent d'aborder un certain nombre de figures et d'œuvres importantes dans les domaines de la littérature, des arts en

général (architecture, chanson, cinéma, musique, peinture, photographie, sculpture et télévision) et de l'histoire des idées. Les artistes, les penseurs et leurs œuvres sont replacés dans leur contexte historique, politique et social. Des documents de nature différente (textes littéraires à dimension philosophique ou politique, tableaux, gravures, photographies, films, articles de presse, données chiffrées, etc.) et de périodes différentes sont mis en regard les uns avec les autres pour permettre des lectures croisées ou souligner des continuités ou des ruptures. Pour les langues régionales, la référence aux langues vivantes étrangères et aux langues et cultures de l'Antiquité est régulièrement utilisée.

## Approches didactiques et pédagogiques

### • Perspective actionnelle et démarche de projet

L'enseignement de spécialité s'inscrit, comme l'enseignement commun de langues vivantes, dans une perspective actionnelle que les professeurs cherchent à mettre en œuvre afin d'installer les élèves dans une démarche de projet pour les rendre autonomes.

Ainsi, la constitution par les élèves d'un dossier dans lequel ils présentent des documents vus en classe et choisis par eux-mêmes en lien avec les thématiques du programme, fait partie de la démarche globale qui vise à encourager leur esprit d'initiative. Ce dossier personnel rend compte du patrimoine linguistique, littéraire et culturel que l'enseignement de spécialité leur a offert.

### • Varier les supports

Les élèves tirant le plus grand bénéfice à être confrontés à des supports variés et à une approche multimodale de l'enseignement de la langue étrangère, on veille à les familiariser non seulement avec des œuvres littéraires et des auteurs, mais aussi avec toute autre forme d'expression artistique et intellectuelle comme des articles de presse, des œuvres cinématographiques, picturales ou musicales, des extraits de littérature scientifique, etc.

L'utilisation de supports riches et variés est donc recommandée. Elle peut aller de textes fictionnels et non fictionnels à des films et autres documents sonores et peut aussi, dès lors que le contenu s'y prête, donner lieu à une mise en perspective interculturelle.

L'image fixe ou mobile, quant à elle, n'a pas vocation à être perçue comme simple illustration. Un entraînement à l'analyse de l'image doit trouver toute sa place dans l'enseignement de spécialité.

Les élèves peuvent ainsi s'approprier ce patrimoine de manière concrète, active et autonome.

### • Les outils numériques

Le recours aux outils numériques est incontournable car il multiplie les moments d'exposition à la langue et permet de la pratiquer tant dans l'établissement qu'en dehors de celui-ci. Il permet de renforcer les compétences des élèves en réception et en production, notamment grâce à :

- l'accès à des ressources numériques d'archives ou de l'actualité la plus directe (écoute de documents en flux direct ou téléchargés librement, recherches documentaires sur internet, lecture audio, visionnage d'adaptations théâtrales et télévisées d'œuvres classiques, captations diverses, etc.) ;
- un renforcement des entraînements individuels par l'utilisation d'outils nomades, avant, pendant ou après les activités de la classe (baladodiffusion, ordinateurs portables, tablettes et manuels numériques, etc. qui permettent la création et l'animation d'un diaporama, l'élaboration et la modération d'un site ou d'un forum internet, l'enregistrement et le travail sur le son et les images, etc.) ;
- la mise en contact avec des interlocuteurs variés (eTwinning, visioconférence, forums

d'échanges, messageries électroniques, etc.).

L'utilisation des outils numériques permet de sensibiliser les élèves à l'importance d'un regard critique sur les informations en ligne.

## Activités langagières

Les élèves qui font le choix de suivre l'enseignement de langues, littératures et cultures étrangères et régionales commencent dès la classe de première à circuler en autonomie à travers tous types de supports et doivent atteindre à la fin de l'année de terminale une bonne maîtrise de la langue, à la fois orale et écrite. Le volume horaire dédié à l'enseignement de spécialité offre la possibilité d'un travail linguistique approfondi organisé autour de l'ensemble des activités langagières et selon une démarche progressive en cours d'année et en cours de cycle.

La finalité de l'apprentissage des langues vivantes dans le cadre de l'enseignement de spécialité est de viser les niveaux de compétence suivants : le niveau attendu est B2 en fin de première et, en fin de terminale, le niveau C1 est visé, notamment dans les activités de réception selon le parcours linguistique de l'élève. (Cf. le volume complémentaire du CECRL, janvier 2018 pour la traduction française).

### • Réception

L'enseignement de spécialité cherche toutes les occasions d'exposer les élèves à la langue écrite et orale à travers tous types de médias. Ils sont exercés à comprendre des énoncés simples et de plus en plus élaborés, dans une langue authentique aux accents variés. Ils ne sont pas limités à la fréquentation d'une variante donnée et considèrent dans sa totalité la langue qu'ils étudient.

Tout au long des deux années d'enseignement de spécialité, les élèves sont progressivement entraînés à :

- lire des textes de plus en plus longs, issus de la littérature, de la critique ou de la presse ;
- lire des textes littéraires, classiques et contemporains, appartenant à différents genres ;
- comprendre l'information contenue dans les documents audio-visuels (émissions de télévision ou radiodiffusées, films) dans une langue qui n'est pas nécessairement standardisée ;
- aborder une gamme complète de thèmes abstraits (littéraires, artistiques, historiques, etc.) ;
- comprendre le sens explicite et implicite des documents.

### • Production

La production écrite des élèves prend des formes variées, écriture créative et argumentative, qui correspondent à des objectifs distincts. En cours d'apprentissage, elle permet aux élèves de manipuler et de consolider les contenus culturels, d'approfondir et d'enrichir les contenus linguistiques (lexique, grammaire, syntaxe).

L'écriture créative peut s'appuyer sur des pratiques de la vie courante (lettres, blogues, etc.) ou s'inscrire dans des formes plus littéraires : dialogues, suites de textes, récits. Cette activité peut donner lieu à des exercices de médiation : résumé, compte-rendu, synthèse, adaptation, traduction, explicitation, reformulation, etc.

L'écriture argumentative forme l'esprit critique et encourage la prise de position des élèves. Il peut s'agir, par exemple, d'un commentaire de document, d'une synthèse de documents, d'une critique de film, d'un droit de réponse, d'un discours engagé, d'un essai, etc. Cette

compétence critique se nourrit de recherches variées qui, comme en réception, incitent à prendre du recul et à ne pas confondre réalité et représentation.

Les exercices de production écrite suivent une progression permettant aux élèves de fournir des textes de plus en plus longs, complexes et structurés. À terme, on attend d'eux qu'ils soient capables de rédiger des textes détaillés, construits et nuancés, prenant en compte le contexte et le destinataire.

Pour toutes ces activités, les élèves trouvent un appui dans l'usage méthodique des ouvrages de référence tels que dictionnaires et grammaires.

L'horaire renforcé de l'enseignement de spécialité offre aux élèves davantage de possibilités de travailler l'expression orale en continu, à travers des prises de parole spontanées ou préparées devant l'ensemble de la classe ou en petits groupes.

L'entraînement à la prise de parole publique est favorisé par des exposés. Les élèves peuvent être entraînés à des présentations orales à partir de simples notes.

De même, diverses formes de mise en œuvre peuvent être explorées : la mémorisation d'un texte et son interprétation musicale ou théâtrale, la réalisation d'une interview ou l'animation d'une table ronde, la transposition dans un contexte et un lieu autres d'un personnage fictionnel ou mythique de l'aire linguistique qui le concerne.

En cours d'année et de cycle, ils peuvent ainsi gagner en confiance et développer la fluidité, la précision et la richesse de l'expression orale sur le plan phonologique, lexical et syntaxique.

- **Interaction**

Une attention particulière est donnée à l'interaction. Elle suppose une attitude fondée sur l'écoute, le dialogue et les échanges dans le cadre de la construction collective du sens à partir d'un support. Elle suppose encore des activités en groupes : recherche de documents, résolution de problèmes rencontrés au fil des activités qui se déroulent en classe ou dans le cadre d'un projet spécifique.

En enseignement de spécialité, toutes les stratégies d'apprentissage en autonomie sont recherchées, notamment le travail par projet au sein d'un groupe d'élèves. L'interaction doit être perçue comme la condition de cette autonomie.

- **À l'articulation des activités langagières, la médiation**

La médiation, introduite dans le CECRL, consiste à expliciter un discours lu et entendu à quelqu'un qui ne peut le comprendre. Dans le cadre d'une activité orale, il pourra s'agir par exemple de transmettre à un camarade des informations spécifiques, de lui expliquer des données pour construire du sens ou de gérer des débats pour faciliter la communication dans des contextes de désaccords. Dans le cadre d'une activité écrite, la médiation pour soi-même ou autrui suppose de prendre des notes, lors d'une première phase de compréhension, pour ensuite réagir, analyser et exprimer une critique personnelle. En d'autres termes, si l'activité langagière de médiation peut ponctuellement supposer un usage du français, elle ne s'y réduit pas, car elle peut être envisagée à travers la traduction mais aussi la reformulation en langue cible afin de transmettre du sens à autrui dans une situation de communication en interaction.

## Les compétences linguistiques

À l'instar de l'enseignement commun de langues vivantes, les compétences linguistiques sont enseignées en contexte d'utilisation, à l'occasion de l'étude de documents authentiques de toute nature, écrits et oraux, par l'écoute d'enregistrements, le visionnage de documents iconographiques et audio-visuels et la lecture de textes. En enseignement de spécialité, le développement des capacités de compréhension et d'expression passe par une attitude plus

réfléchi, dans une approche comparative entre la langue concernée, le français, les autres langues vivantes étudiées et, pour les langues régionales, les langues de l'Antiquité.

À ce stade, les élèves savent qu'ils comprennent plus qu'ils ne sont capables d'exprimer, ils savent aussi distinguer grammaire et lexique de reconnaissance, d'une part, et grammaire et lexique de production, d'autre part. Leur familiarité croissante avec des contenus de plus en plus longs et complexes leur permet de s'initier à une approche plus raisonnée, toujours en situation, notamment à travers l'exercice de la traduction. Cette augmentation de la maîtrise linguistique doit leur faciliter le passage vers les méthodes propres à l'enseignement supérieur en leur donnant accès à des discours oraux et écrits plus complexes. De même, les exercices auxquels ils sont entraînés (contraction de textes, synthèses, analyses textuelles, iconographiques et filmiques) étendent leurs besoins langagiers. En langue de spécialité, la compétence linguistique constitue un des axes privilégiés du cours. Elle concerne les aspects phonologiques de la langue ainsi que la maîtrise de l'orthographe, du lexique et de la grammaire.

- **Aspects phonologiques et graphie**

Dès la classe de première, une attention particulière est apportée à la phonologie par une sensibilisation accrue aux phonèmes spécifiques de la langue étudiée ainsi qu'à leurs variations que les élèves s'efforcent de reproduire avec la plus grande précision. La précision de la prononciation et le respect des règles de la phonologie conditionnent la réussite de l'apprentissage d'une langue vivante tant dans le domaine de la compréhension que dans celui de l'expression orale. Les élèves doivent être entraînés à entendre rythmes, sonorités, accentuation, intonation pour les restituer dans une lecture à haute voix, une prise de parole préparée ou spontanée.

On attire l'attention des élèves sur les particularités orthographiques et on leur fait prendre conscience du rapport propre à chaque langue entre orthographe et réalisation phonologique.

- **Le lexique**

C'est à partir du programme littéraire et culturel que se diversifient et s'enrichissent les champs sémantiques.

Le lexique ne donne pas lieu à un apprentissage hors-contexte mais prend sens par rapport aux énoncés et aux documents travaillés en classe. Les supports utilisés élargissent et affinent le lexique rencontré par les élèves.

Pour aider les élèves à s'approprier le lexique, on a recours à la mémorisation et à divers procédés qui ont fait leurs preuves : répétition, paraphrase, explicitation, médiation, etc., autant d'activités qui produisent à la fois des automatismes et du sens, à partir d'énoncés de plus en plus complexes et nuancés.

Par ailleurs, le renforcement des compétences à l'oral comme à l'écrit ne saurait aller sans l'appropriation progressive d'un vocabulaire méthodologique de base. Ainsi l'apprentissage du vocabulaire du commentaire de texte littéraire ou non-fictionnel, du commentaire d'analyse d'images et de films trouve naturellement sa place au sein du nouvel enseignement de spécialité, sans en être cependant l'objectif essentiel.

- **La grammaire**

Comme le lexique, la grammaire est abordée en contexte dans le cadre des activités de réception des documents et de production. Les élèves peuvent prendre appui sur le programme de grammaire de l'enseignement commun, sur les révisions et les récapitulatifs réguliers organisés en cours et sur le réemploi méthodique des formes rencontrées dans le cadre de l'enseignement de spécialité.

La grammaire est un outil pour écouter, lire, dire et écrire. À la faveur de leur apparition dans les activités de classe, sont mis en lumière les principaux procédés morphosyntaxiques qui permettent à chacun d'affiner sa compréhension des textes et des discours. Il s'agit, à partir de l'étude des supports, de guider les observations pour mettre en lumière, dans une situation d'énoncé, telle ou telle structure grammaticale : les professeurs entraînent les élèves à repérer les rapprochements avec le français dont les points communs et les différences avec la langue étudiée éclairent de façon pertinente les logiques respectives des deux langues. Ils entraînent les élèves à dégager et formuler une règle à partir d'exemples. Car, si la grammaire n'a de sens que par et pour la communication, elle est aussi objet d'étude.

## Introduction générale du programme de la classe terminale

Si les objectifs et les approches de l'enseignement de spécialité sont communs aux classes de première et terminale (précisés dans le BO spécial du 22 janvier 2019), il convient toutefois d'attirer l'attention sur les particularités liées à la classe terminale et sur l'importance de ménager la transition entre le lycée et l'enseignement supérieur. De fait, l'approfondissement des savoirs et savoir-faire peut, dans le cadre de ce nouvel enseignement, être articulé aux pratiques de recherche et d'analyse qui ont cours à l'université ; cette démarche peut offrir l'occasion de pratiquer des exercices tels que la composition écrite sur la base des documents étudiés, la synthèse de documents, le commentaire ou la contraction de texte, qu'il s'agisse d'un texte de civilisation ou de littérature, et la traduction (version). À ce niveau d'enseignement, on veille à renforcer la formation du jugement critique et de la sensibilité esthétique des élèves, à encourager encore davantage leur esprit d'ouverture et leur curiosité intellectuelle et culturelle par une initiation à la recherche documentaire ; on cherche à contribuer plus généralement à une appropriation personnelle et mature des savoirs. L'élaboration par les élèves de leur dossier personnel favorise particulièrement cette appropriation. Dans le même esprit, on prend soin de renforcer leur capacité à lire des œuvres en langue vivante en en faisant émerger le sens grâce à une alternance entre la lecture analytique d'extraits et la lecture de l'œuvre dans son intégralité. La lecture guidée d'œuvres intégrales du programme limitatif proposé est associée à celle d'extraits d'autres œuvres en lien avec les thématiques ; ces lectures doivent être aussi pour les élèves l'occasion d'une mise en perspective de la littérature avec des événements historiques ainsi que des mouvements ou moments artistiques majeurs : les élèves peuvent ainsi faire valoir au terme de la classe terminale un patrimoine littéraire et culturel, encore peut-être modeste à ce stade mais solide. Ces objectifs sont atteints par la mise en œuvre d'une progression rigoureuse et méthodique qui prend appui sur les compétences linguistiques, littéraires et culturelles acquises grâce aux œuvres ou textes étudiés et veille à articuler cet enseignement avec le tronc commun. Pour les langues régionales, on met un soin particulier à exploiter les liens avec le français, avec les autres langues vivantes, avec les langues et cultures de l'Antiquité.

En classe terminale, le programme culturel se décline selon trois thématiques, elles-mêmes subdivisées en axes d'étude. Les thématiques n'ont pas vocation à être traitées de manière consécutive mais de manière croisée pour développer une pensée analytique, indépendante, créative et critique. Les objets d'étude que suggèrent les thématiques prennent appui sur une grande variété de langages artistiques d'hier et d'aujourd'hui.

L'autonomie des élèves est renforcée par l'approfondissement de la compétence linguistique tant en compréhension qu'en expression.

## Programme limitatif

Trois œuvres intégrales (dont deux œuvres littéraires et, pour les langues vivantes étrangères, impérativement une œuvre filmique), à raison d'une œuvre par thématique, doivent être étudiées pendant l'année et obligatoirement choisies par les professeurs dans un programme limitatif, défini par note de service, renouvelé intégralement ou partiellement tous les deux ans. Pour les autres œuvres abordées en classe, il appartient aux professeurs de sélectionner, notamment dans les listes proposées à la fin de ce programme, les extraits les plus appropriés pour leur approche. Les œuvres et supports ne sont mentionnés dans les descriptifs des thématiques ci-dessous ou dans les références qu'à titre d'exemples. Bien d'autres documents peuvent tout à fait être utilisés en classe.

Le professeur choisit les moyens qu'il juge les plus pertinents pour procéder à l'étude de l'œuvre intégrale comme, le cas échéant, de l'œuvre filmique. Cette étude doit toutefois servir les principes et objectifs du programme de spécialité.

Ainsi l'étude d'une œuvre complète contribue à l'exploration approfondie de la langue tant du point de vue lexical que grammatical. Elle dote en outre les élèves de compétences méthodologiques dans la perspective de l'enseignement supérieur. Par les exercices que cette étude suppose, elle constitue enfin un support de choix pour les activités de réception, de production et d'interaction. D'une manière générale, l'étude d'une œuvre intégrale doit développer le goût de lire en langue vivante étrangère et régionale en faisant découvrir aux élèves une œuvre significative du patrimoine littéraire et culturel.

On veille dans tous les cas à trouver un juste équilibre entre le traitement des thématiques culturelles et l'étude des œuvres intégrales. Les objets d'étude qui illustrent les thématiques, par la diversité des langages qu'ils supposent et l'approche socio-culturelle qui les éclaire, inscrivent l'étude des œuvres intégrales dans une vision vivante de la littérature.

## Préambule spécifique à l'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères et régionales en tahitien

En classe terminale comme en classe de première, l'enseignement de spécialité de littératures, langues et cultures régionales en tahitien vise à favoriser l'accès des élèves à une connaissance fine des multiples éléments culturels qui font la société polynésienne. En classe terminale, trois thématiques sont explorées. La thématique « Formes et fonctions de la parole » permet d'analyser l'un des piliers de cette culture orale, dans ses divers aspects. La question du corps est une autre thématique fondamentale : le corps est ici, loin des représentations dominantes qui se sont imposées dans le christianisme, un objet de respect que l'on cultive, que l'on orne, et que l'on montre. La thématique invite à interroger les fonctions du corps dans la société tahitienne. Enfin, la thématique « Identité, altérité » permet aux élèves de s'interroger sur l'actualité de cette dualité aux forts enjeux sociaux.

### Œuvres intégrales

Trois œuvres intégrales, une pour chaque thématique, sont obligatoirement étudiées par les élèves durant l'année de terminale. Une liste limitative des œuvres à étudier est publiée par note de service et renouvelée en partie ou dans sa totalité tous les deux ans.

Des documents de référence sont proposés en fin de programme. Ils constituent une liste indicative dans laquelle le professeur puise en fonction de son projet. Leur utilisation n'est pas obligatoire : il est loisible au professeur d'utiliser d'autres ouvrages de son choix.

## Thématique « Formes et fonctions de la parole »

Héritier d'une longue tradition orale, le monde polynésien a confié pendant des siècles à la parole humaine l'essentiel de la transmission des savoirs pratiques et religieux, des généalogies, des mythes. Outil de communication contribuant au lien social, jadis souvent investie de fonctions sacrées, qu'elles soient mémorielles, cérémonielles ou invocatoires, la parole présente des formes variées qu'il est particulièrement intéressant d'étudier avec les élèves à partir des sources fiables dont on dispose, mais également en s'appuyant sur ses modalités contemporaines.

### • **Axe d'étude 1 : Oralité, art oratoire**

Comme Platon dans *Phèdre*, Victor Segalen interroge dans *Les Immémoriaux* la perte possible de la mémoire d'un peuple qui se détournerait de sa tradition orale pour remettre exclusivement à l'écriture le trésor de sa tradition. Avant l'arrivée des Occidentaux, les *tahu'a*, les *haere pō*, les *'arioi* et certains *ari'i* étaient les dépositaires presque exclusifs de l'autorité de la parole. Des témoignages de voyageurs donnent une idée des différents rites et protocoles qui intégraient les paroles dites et entendues. Le caractère sacré et mystérieux de certaines cérémonies peut expliquer que nombre de ces textes oralisés aient disparu avec leurs dépositaires.

Toutefois, le travail de collectage conduit par le pasteur Orsmond auprès de *tahu'a* et d'orateurs encore vivants dans la première moitié du XIXe siècle a permis de constituer un corpus précieux de littérature orale tahitienne sauvée de l'oubli, quelles que soient ses inévitables lacunes. Pour la plupart des récits mythologiques, il existait de nombreuses variantes, d'une île à l'autre, d'un érudit à l'autre. Certaines de ces variantes ont pu être conservées. Leur forte convergence, qui interroge sur l'existence éventuelle d'une source unique, mais aussi leurs divergences sont la matière d'une étude menée en classe sur leurs caractéristiques propres, sémantiques et stylistiques.

Le vocable *'ōrero* regroupe plusieurs genres de l'éloquence, du registre le plus solennel au plus ludique, du *paripari fenua* aux *piri* (devinettes). Sous l'impulsion d'intellectuels, d'artistes et de pédagogues, la renaissance de l'art oratoire du *'ōrero* en contexte scolaire et dans le monde du spectacle revivifie des aspects importants de la tradition orale. L'oralisation de textes du patrimoine et l'écriture de textes nouveaux pouvant être mis en voix sont des vecteurs d'appropriation des enjeux actuels de la parole. Un lien peut être établi entre cette thématique et celles de l'enseignement commun de langues vivantes, « Art et pouvoir » et « Territoire et mémoire ». L'étude de cet axe permet aux élèves de découvrir des éléments concrets grâce auxquels ils accèdent à une définition des formes de l'art oratoire, et des enjeux de sa permanence.

### • **Axe d'étude 2 : La parole poétique**

Grâce à plusieurs relations de voyages de la fin du XVIIIe siècle, on sait que la caste des *'arioi* jouait un rôle essentiel dans la société tahitienne. Issus d'une formation exigeante sous la houlette de maîtres, les *'arioi* pratiquaient non seulement l'art de la mémorisation mais aussi celui du spectacle. De leurs rites à caractère sacré, on ne connaît aujourd'hui que quelques aspects. « Ils constituaient à eux seuls le foyer de rayonnement de la connaissance traditionnelle et des arts polynésiens. À la fois orateurs, poètes, comédiens décorateurs, chanteurs et danseurs, ils étaient l'Académie, les Beaux-Arts et le Théâtre polynésiens réunis » (Bob Putigny, *Le Mana*). L'écrivain Vairaumata no Ra'iatea tente de redonner vie, sur la base de documents, à ces experts méconnus de l'oralité et du spectacle.

Le potentiel d'éloquence et la force poétique des textes en langue tahitienne recueillis dans *Tahiti aux temps anciens* s'imposent encore aux lecteurs d'aujourd'hui. Le lyrisme poétique contemporain tend à enrichir ses créations d'une part de cette puissance. En renouant avec

la tradition, Henri Hiro et Turo a Raapoto ont redonné vigueur à une parole poétique en langue tahitienne, souvent empreinte de mysticisme. Dans ses *Tergiversations et Rêveries de l'Écriture Orale*, (*Te Pahu a Hono'ura*), Flora Devatine donne à la langue française des caractéristiques de la langue tahitienne afin, notamment, d'affirmer la scansion de ses textes. La poésie se fait espace d'une parole décomplexée où le vers libre se nourrit de l'oralité des origines. Les chanteurs et les groupes de la nouvelle scène locale écrivent le plus souvent leurs textes en langue tahitienne, exprimant ainsi leur désir de réappropriation de la langue ; les termes comme *tupuna*, *fenua*, entre autres, traduisent l'affirmation de l'héritage patrimonial, en dépit d'un paysage musical souvent en phase avec les évolutions esthétiques de l'époque. On peut s'appuyer sur les meilleurs textes en tahitien pour faire réfléchir les élèves à ces effets de rupture et de continuité. Dans le cadre plus traditionnel du *heiva*, les *ōrero* qui s'insèrent dans les spectacles dansés, créations écrites en tahitien, sont autant de contrepoints où la parole humaine entre en dialogue avec les arts en présence et accroît le pouvoir du spectacle sur l'auditoire. Ces interactions entre les discours artistiques méritent d'être étudiées à partir de documents audiovisuels. L'axe permet de mettre en lumière la relation étroite de la parole avec le pouvoir. La mise en scène de la parole exprime-t-elle la volonté de créer un ordre du monde ?

- **Axe d'étude 3 : « La parole dans l'espace public et dans l'espace privé »**

Il n'est pas indifférent que le premier roman de Titaua Peu soit intitulé *Mutismes* ou que le personnage principal du *Roi absent* de Moetai Brotherson soit muet et sourd. C'est que la question de la langue est vécue intensément par les Polynésiens. Aujourd'hui, l'enseignement du *reo tahiti* a totalement recouvré sa légitimité dans l'espace public, mais les locuteurs l'ont parfois remplacé dans l'espace privé.

Le contexte plurilingue, réalité en Polynésie française, ne se limite pas à une simple coexistence du français et du tahitien. Il a vu l'émergence au fil des années d'une langue plus ou moins composite, que les linguistes dénomment *français local*. L'étude de dialogues extraits de romans mais aussi de sketches d'humoristes mettant à contribution cette langue populaire par souci de réalisme ou pour en tirer des effets comiques fournit l'occasion d'une observation réfléchie de la langue et d'une analyse de ses effets selon le contexte. Par exemple, la farce de John Mairai, *Te Manu Tane*, réécriture du *Bourgeois gentilhomme* dans le Tahiti contemporain, s'appuie sur les facéties d'un parvenu qui entend s'approprier la langue française normée en payant les services d'un professeur (*'orometua*). Le reniement des origines par la censure de la langue est un sujet de réflexion possible ; son dépassement est à l'œuvre dans la société.

De manière plus courante, c'est souvent dans les contextes religieux et politique que s'épanouit la parole en langue tahitienne normée. Par exemple, les *tuāro'i*, réunions paroissiales dédiées à la réflexion et à l'interprétation de versets bibliques – où la prise de la parole est hiérarchisée, du plus jeune (novice) au plus âgé « celui qui détient la clé » (érudit) – se font en tahitien. Les personnalités politiques du territoire, quant à elles, recourent pour la plupart au *reo tahiti* dans leurs discours, à des fins expressives. Les deux chaînes télévisées locales diffusent d'ailleurs les informations en version tahitienne puis en français ; des reportages choisis peuvent être exploités en classe.

Des romans réalistes, comme *L'Arbre à pain*, *Pina*, montrent toutefois que dans l'espace privé, dans le couple en particulier, la parole et l'échange cèdent parfois la place au silence, au non-dit.

L'axe invite les élèves à découvrir et interroger cette question qui concerne la vie sensible et quotidienne, en l'observant d'un regard distancié.

## Thématique « Corps et rapport au monde »

L'imaginaire et les groupes sociaux polynésiens accordent au corps une place majeure. Des mythes fondateurs aux célébrations modernes de la beauté du corps, une réflexion est engagée pour cerner les enjeux essentiels de cet attachement en termes de rapport au monde. La fréquentation et l'interprétation de textes et de formes artistiques variées permettent aux élèves de conduire une réflexion articulée avec l'enseignement de philosophie.

### • Axe d'étude 1 : Corps et dimension sacrée

La cosmogonie polynésienne semble conférer au corps une dimension fondatrice : ainsi Taaroa, une fois extirpé de sa coquille, crée-t-il l'univers en utilisant les différentes parties de son corps. Chacune des parties de ce premier corps engendre une composante identifiable du monde terrestre.

La croyance selon laquelle les *ari'i* descendaient en ligne directe des dieux prolonge le mythe en légitimant un statut dans le groupe. Leur corps revêtait une dimension sacrée, marquée de divers *tapu*. Par ailleurs, la figuration anthropomorphique et sexuée d'entités spirituelles comme les *ti'i* permet de questionner les interactions entre corps divin et corps humain. Il n'est pas indifférent de rappeler que certains *ti'i* soigneusement oints et enveloppés dans du *tapa* sacré étaient dédiés à des pratiques magiques visant les parties précises du corps pointées sur celle des *ti'i*. Au Musée de Tahiti et des îles et sur des sites officiels, des recherches peuvent être faites sur ces figurations anciennes du corps humain à partir d'artefacts conservés, puis confrontées à d'autres, plus récentes. Des parallèles peuvent être établis avec des œuvres contemporaines exaltant la beauté des corps. Le photographe John Stember intègre des nus de vahinés en noir et blanc qui évoquent des créatures mythologiques revisitées.

Une réflexion peut être engagée sur le culte de la beauté corporelle entretenu aujourd'hui à Tahiti, notamment à travers les élections de jeunes « Miss » et « Mister » : peut-on y voir le prolongement d'un rapport persistant de fascination au corps, dégagé du mysticisme originel, ou ne s'agit-il que d'un effet de la mondialisation ?

### • Axe d'étude 2 : Les langages du corps

En Polynésie française, la danse tahitienne est sans doute l'expression la plus accomplie d'une recherche esthétique émanant du corps en mouvement. Restaurée, recréée, après avoir été tenue sous le boisseau, la danse a recouvré une place centrale dans l'édifice culturel tahitien, tant dans ses aspects savants et sophistiqués que dans une pratique plus familière. Véritable langage dans lequel pas, gestes et mouvements sont souvent autant de signes, la danse traditionnelle s'appuie en général sur un récit chorégraphié, lui-même doublé d'une mise en narration effectuée par des *ōrero*, le tout en harmonie avec un langage musical pour une sorte de spectacle total. En vue d'une inscription du *'ori tahiti* au patrimoine immatériel de l'humanité, le ministère polynésien de la culture répertorie scientifiquement, dans des documents accompagnés d'illustrations très précises, les figures, les règles, les codes qui régissent la danse traditionnelle. Leur exploitation est précieuse pour approcher ce langage sophistiqué.

Le corps est traversé par la voix de l'orateur, du chanteur qui y résonne et s'y amplifie. La vibration des *ōrero*, des *hīmene* conjuguent souvent spiritualité et sensualité. Dans les *Tergiversations*, le travail poétique de Flora Devatine s'inscrit dans ce type de démarche, impliquant dans la mise en œuvre du langage poétique une prise en compte très physique de la voix. L'appréhension sensorielle du monde par le corps, la présence à ce monde sensible par le corps sont des thématiques abordées dans *Le Roi absent*, de Moetai Brotherson.

Dans le domaine de l'artisanat, le geste s'avère un prolongement du corps porteur d'une intention précise, technique, esthétique. Le sculpteur de *'ūmete*, de *tiki*, la brodeuse de *tīfaifai*, les tresseurs de *nī'au* participent à leur façon à la mise en œuvre de langages au service de leurs créations, gestes enseignés aujourd'hui dans le cadre d'une formation professionnelle au *Pū ha'apira'a tōro'a rima'i*. Des visites pédagogiques au Centre des métiers d'art fournissent aux élèves l'occasion de voir les apprentis artisans à l'œuvre et de découvrir comment les objets traditionnels bien connus sont créés, de quels gestes, de quelles techniques et de quels efforts ils résultent.

Enfin, la remarquable santé que procurent les sports traditionnels de plein air, comme le surf, de son ancien nom *fa'ahē'e hōrue*, la pirogue (*va'a*), et les sports de combat sollicitant technique et force physique attestent de nos jours la place toujours prépondérante du corps dans l'imaginaire tahitien.

Cette célébration de la perfection et de la puissance des corps coexiste avec les troubles de santé que vivent un nombre important de Polynésiens, en particulier l'obésité. On analyse comment la société allie ces deux aspects apparemment contradictoires.

Le statut du ventre semble bien supérieur à celui de sa fonction digestive, comme l'attestent dans le dictionnaire de l'Académie tahitienne plusieurs acceptions des mots *manava* et *'ōpū* qui soulignent sa fonction intellectuelle et spirituelle : *manava ha'avā* (conscience), *'ōpū mārama* (siège de la pensée, esprit éclairé). La vie sexuelle des corps, absente dans les récits mythologiques – ou peut-être extirpée de ces derniers par leurs prudes transcripteurs – fait une apparition remarquable dans la littérature actuelle, par exemple dans *Pina* de Titaua Peu. Par ailleurs, des études menées à partir de documentaires de qualité peuvent éventuellement contribuer à nourrir une réflexion sur le rapport au corps et à l'identité sexuelle.

- **Axe d'étude 3 : Les rituels du corps**

Les premiers visiteurs occidentaux ont mis en évidence le soin méticuleux que les Polynésiens portent à leur hygiène corporelle, insistant sur la fréquence de leurs bains ou notant l'onction quotidienne des corps avec les huiles comme le *mono'i*, encore très utilisé de nos jours.

Cet axe vise à découvrir ces pratiques culturelles et à s'interroger sur leurs enjeux. On sait par exemple que les novices *'arioi*, nommés *po'o*, étaient oints d'huile odorante lors de certaines cérémonies initiatiques, en l'honneur de Roma-tane, dieu du paradis. Autre rite relatif au corps, initiatique, la circoncision (*tehera'a*) est depuis des temps immémoriaux pratiquée par des experts sur les garçons aux alentours de l'âge de quinze ans. Sous son nom tahitien moderne, *peritome*, la circoncision a fait l'objet d'une étude sociologique de Gérard Garnier, dont certains extraits accessibles peuvent être étudiés.

Plus connu d'un large public, le rituel du tatouage (*tatau*), loin d'être strictement décoratif, avait une dimension identitaire. Karl Von den Steinen et d'autres ethnologues depuis ont pu montrer comment cet art, véritable grammaire symbolique, était régi par des règles strictes, tant techniques que religieuses et sociales. Le retour en force de la pratique du tatouage de nos jours interroge sur la signification qu'on entend lui donner : intention esthétique, effet de mode, personnalisation ou référence identitaire ?

## Thématique « Identité, altérité »

Les études génétiques démontrent que, depuis le début de leurs migrations, les Polynésiens forment leur identité au gré de rencontres et de métissages avec des populations de l'Océan Pacifique, d'enrichissements culturels et de mutations, comme en témoigne à un moment de son histoire l'abandon de la céramique *Lapita*. Métissages, échanges : toute conception monolithique d'une identité polynésienne serait donc déplacée. La question identitaire est néanmoins posée, au plan individuel comme au plan collectif, notamment à l'examen des productions artistiques. En abordant cette notion, les élèves interrogent le rapport à l'altérité et procèdent, avec l'aide de leur professeur, à la mise en tension des deux notions, en échappant aux définitions rapides et faciles.

- **Axe d'étude 1 : Une identité *mā'ohi* ?**

Lorsqu'il a été question du réveil identitaire *mā'ohi*, dont le poète Henri Hiro reste une des voix les plus exaltées, il s'agissait avant tout d'affirmer la volonté d'une authentique existence linguistique et culturelle en reprenant avec fierté une place légitime, dans un contexte perçu comme normé de l'extérieur. Sa production écrite était conçue à plus d'un titre comme un message poétique adressé aux Polynésiens, *Pehepehe i taù nūnaa*, pour des retrouvailles avec leurs fondamentaux.

Le poète Henri Hiro reste une des voix les plus exaltées du réveil identitaire *mā'ohi*. Il s'agissait avant tout d'affirmer la volonté d'une authentique existence linguistique et culturelle en reprenant avec fierté une place légitime, dans un contexte perçu comme normé de l'extérieur.

Sur ces sujets relatifs à l'identité polynésienne et à l'altérité, les professeurs peuvent s'appuyer sur les travaux de l'anthropologue Bruno Saura.

Le concept de métissage peut quant à lui être replacé dans une perspective large, le phénomène étant très présent en Polynésie et se manifestant de façon très claire par l'onomastique.

- **Axe d'étude 2 : Les Polynésiens et les autres**

Les premiers témoignages dont on dispose concernant le rapport des Polynésiens aux autres peuples émanent des journaux des grands voyageurs à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils y font état de relations tantôt cordiales, tantôt tendues, aussi aisées à nouer qu'à dénouer selon les maladroites et les incompréhensions des uns ou des autres. La curiosité mutuelle, non dénuée d'arrière-pensées, était bien souvent empreinte de séduction. Les différentes adaptations filmées des *Révoltés du Bounty* traitent cet aspect des relations avec des variantes significatives intéressantes à étudier dans leur évolution. On prête une attention particulière à celle de Lewis Milestone en 1962, qui accorde une place importante à une histoire d'amour entre Fletcher Christian et Maimiti. Que les acteurs incarnant ces personnages, Marlon Brando et Tarita Teriipaia, soient tombés aussi amoureux dans la réalité et se soient mariés quelques mois après, a élevé cette romance sur fond de mutinerie au rang de symbole de l'attraction mutuelle pour l'altérité, le métissage, l'harmonie.

Le sentiment de l'altérité est également envisagé à travers les relations des Tahitiens avec les autres habitants de la Polynésie, avec le cortège de leurs représentations mutuelles. La fascination réciproque que se vouent Marquisiens et Tahitiens, parfois teintée de rivalité, est proverbiale. Dans un autre ordre d'idées, leurs rapports avec les membres de la communauté chinoise, dont une partie est issue de l'immigration de travail du XIX<sup>e</sup> siècle, revêtent un intérêt tout particulier. Enfin, on peut parler d'une attraction pour le monde anglophone du Pacifique : les États-Unis avec la Californie, Hawaii, mais aussi la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Les séjours d'études mais aussi la présence régulière de

missionnaires anglo-saxons des différentes religions représentées sur le sol polynésien confrontent plus régulièrement à l'altérité : jusqu'à quel point ?

Les raisons invoquées de l'attraction ou de la réticence vis-à-vis des autres peuvent être analysées et questionnées dans leurs présupposés, voire dans leurs préjugés.

- **Axe d'étude 3 : Famille(s), communautés, groupes religieux et politiques**

L'identité peut aussi être envisagée à travers le prisme de groupes plus ou moins restreints : famille, communautés, groupes politiques. La famille traditionnelle, en général élargie, se réunit régulièrement, notamment lors d'événements religieux. Elle revendique aussi une identité, parfois structurée autour d'un nom de famille, d'une généalogie. *Tahiti aux temps anciens* en fait état, notamment avec le rôle essentiel joué par les *haere pō*, récitants nocturnes des généalogies familiales. De nos jours, des sites internet dédiés aux travaux généalogiques ne sont pas en reste d'informations censées consolider une identité familiale. La solidarité de la famille traditionnelle que l'on se plaît à célébrer et à savourer lors des réunions familiales autour de prières ou de « bringues » connaît aussi des fractures. Ainsi, les romans *L'Arbre à pain*, *Pina* dépeignent des scènes qui jettent une lumière crue sur les problèmes de communication, le poids de la famille ou les symptômes inquiétants de sa possible dislocation.

Les communautés religieuses affirment une identité difficilement saisie par ceux qui ne la partagent pas. Aux *marae* des anciens Polynésiens ont succédé au fil du temps les différents *fare purera'a*, églises et temples des religions qui ont remplacé le culte de 'Oro. Ces lieux de culte affirment leur identité grâce à leur visibilité en bord de route. En politique comme en religion, l'appartenance à une communauté s'affiche.

L'axe invite à observer ces pratiques sociales et à réfléchir sur les enjeux qui s'y expriment.

## Références

### Thématique « Formes et fonctions de la parole »

Teuira Henry, *Tahiti aux temps anciens*, 1928  
Victor Segalen, *Les Immémoriaux*, 1907  
Henri Hiro, *Pehepehe i taù nūnaa*, 1985  
John Mairai, *Te manu tane*, 1992  
Titaua Peu, *Mutismes*, 2003  
Vairaumati no Ra'iatea, *'Arioi*, 2001  
Célestine Hitiura Vaite, *L'Arbre à pain*, 2000  
Flora Devatine *Tergiversations et Réveries de l'Écriture Orale, (Te Pahu a Hono'ura)*, 1998

### Thématique « Le corps et le rapport au monde »

Teuira Henry, *Tahiti aux temps anciens*, 1928  
Moetai Brotherson, *Le Roi absent*, 2007  
Flora Devatine *Tergiversations et Réveries de l'Écriture Orale, (Te Pahu a Hono'ura)*, 1998  
Vairaumata no Ra'iatea, *'Arioi*, 2001  
Gérard Garnier, *Te peritome mā'ohi : réflexions sur la circoncision polynésienne*, 2012  
Véronique Mu-Liepmann, Lucie Milledrogues, *Sculpture : des œuvres anciennes aux créations contemporaines*, 2008  
Hinanui Cauchois (illustré), *Tressage. Objets, matières et gestes d'hier et d'aujourd'hui*, 2013  
Collectif, illustré, *Tiki (Au Vent des îles)*, 2017  
John Stember (illustré par la photographie), *Te Hine Manea*, 2005  
Marie-Noëlle Frémy, Michèle de Chazeaux, *Le Tifaifai*, 2012

### Thématique « Identité et altérité »

Henri Hiro, *Pehepehe i taù nūnaa*, 1985  
Bruno Saura, *L'identité polynésienne : Facteurs de revendication et discours identitaires à Tahiti, Polynésie française*, 2009  
Jean-Marc Pambrun, *Le Bambou noir* (autobiographie), 2005  
Jean-Marc Pambrun, *La Nuit des bouches bleues* (poésie), 2002  
Bruno Saura, *Tinito : la communauté chinoise de Tahiti : installation, structuration, intégration*, 2004  
Bruno Saura, *Des Tahitiens, des Français, leurs représentations réciproques aujourd'hui*, 1998  
Bruno Saura, *Pouvanaa a Oopa, père de la culture politique polynésienne*, 1997